

COMPTE RENDU EPREUVE ROTOR D'OR
(Hélicoptère de vol radiocommandé)

(à transmettre par le responsable de la session au président du CRAM d'appartenance du candidat)

CANDIDAT **NOM** : **Prénom** :

Date de naissance : **N° de licence FFAM** | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse :

..... **e.mail** : @.....

Intitulé du club (dans lequel le candidat est licencié) :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : | 3 | 0 | _ | _ |

Nom et prénom du moniteur ayant formé le candidat *(préciser sa ou ses qualifications fédérales détenues)* :
.....

Epreuve effectuée le : à

1^{er} officiel **NOM** : **Prénom** :

Qualité (préciser président de club, de CRAM, de CDAM, titulaire DFFA, juge) :

Signature

2^{ème} officiel **NOM** : **Prénom** :

Qualité (préciser président de club, de CRAM, de CDAM, titulaire DFFA, juge) :

Signature

EPREUVE A EFFECTUER *(cf. page suivante)*

	1^{er} essai	2^{ème} essai
Pirouette simple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Triangle vertical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boucle vent de face	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tonneau vent arrière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renversement 180°	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atterrissage (aéromodèle intact) dans la zone définie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de la zone de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Temps de vol supérieur à 7 minutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mettre une croix lorsque la figure est réalisée.

Le candidat a droit :à 3 minutes pour démarrer et décoller et à un essai non-concluant.

Date et signature du candidat

CADRE RESERVE AU CRAM

(bulletin à transmettre au plus tôt à la FFAM)

Date de réception compte rendu :

Validation : OUI NON

Signature du président du CRAM :

CADRE RESERVE FFAM

Date de réception :

Date envoi du diplôme *(au président du club)* :

INFORMATIONS

Dispositions relatives au rotor d'or

L'épreuve pour un rotor d'or peut être passée dès l'année qui suit l'obtention du rotor d'argent et tant que le candidat dispose d'une licence cadet ou junior en cours de validité.

Le rotor d'or peut être tenté plusieurs fois dans l'année jusqu'à son obtention.

L'obtention du rotor d'or donne lieu à attribution au candidat d'un diplôme et d'un insigne.

Le rotor d'or est passé uniquement en extérieur.

Le rotor d'or peut être passé avec tous les types d'aéromodèles à voilures tournantes motorisées (mono rotor, bi rotor ou multi rotor).

Les épreuves peuvent être réalisées avec un aéromodèle n'appartenant pas au candidat.

Epreuve à effectuer pour le rotor d'or (vol d'extérieur)

- Pirouette simple.
- Triangle vertical.
- Boucle vent de face.
- Tonneau vent arrière.
- Renversement 180°.
- Atterrissage (aéromodèle intact) dans la zone définie par les officiels.

Le démarrage du moteur et le décollage doivent être effectués en moins de trois minutes.

Le temps de vol devra être supérieur à sept minutes (du décollage au toucher des roues).

Le candidat a droit à un seul essai non-concluant.

Contrôle de l'épreuve

Le contrôle de l'épreuve doit être effectué par deux officiels de clubs différents. Sous réserve qu'ils disposent d'une licence fédérale (encadrement ou pratiquant) en cours de validité, les officiels peuvent être :

- . les présidents de club, de CRAM ou de CDAM,
- . les titulaires d'une QFIA, d'une QFMA, du CATIA (ex DFFA) et a fortiori du DFEA,
- . les juges membres du réseau de contrôle sportif d'aéromodélisme (RCSAM) d'un niveau de qualification agréé ou national,
- . les examinateurs QPDD habilités par les CRAM.

A l'issue de l'épreuve, le compte rendu est signé par les deux officiels désignés et le candidat ; celui-ci est transmis, au plus vite par le responsable de la session, au président du CRAM d'appartenance du candidat. Le président du CRAM concerné doit alors très rapidement porter le rotor d'or VRC hélicoptère obtenu sur la fiche du candidat, via l'extranet des dirigeants ; il doit ensuite transmettre le compte rendu de l'épreuve à la FFAM pour l'établissement du diplôme.